

Vous êtes diabétique ?

Bénéficiez du **dépistage**
des **complications ophtalmologiques** du diabète

En effet, la **rétinopathie diabétique** peut se compliquer de **troubles visuels** et devrait être recherchée 1 fois par an sans limite d'âge.

Parlez-en à votre médecin traitant qui pourra, après examen, vous remettre une prescription s'il le juge nécessaire.

DEPISTAGE SIMPLE ET GRATUIT SUR RENDEZ-VOUS

Examen réalisable par l'Orthoptiste

Mme FORGNON Valérie

8 Rue Jean Jaurès

09600 LAVELANET

Tél : 06 85 28 59 84



*Maison de Santé
Laroque d'Olmes – Pays d'Olmes*